



Préavis de grève Pour les illustrateurs sonores

Les organisations syndicales signataires dénoncent le licenciement scandaleux des illustrateurs sonores, confirmé lors du Comité Social et Économique du Siège du 8 décembre 2020. Les intéressés l'ont appris par visio-conférence 5 jours avant la fin de leur collaboration.

Au-delà de la nécessaire présence de cette expertise dans nos équipes de fabrication, la pratique de la direction est socialement inacceptable.

Les organisations syndicales demandent unanimement à la direction de revoir sa copie concernant les illustrateurs sonores. Ce sont des parcours, des expériences, des expertises dont nous ne pouvons nous priver.

En ne reculant pas, la direction se rend responsable du conflit. Il aura des conséquences sur la fabrication des journaux, car pour les salariés qui font l'antenne au quotidien, la prise de position va au-delà du simple soutien.

C'est aussi une question d'exigence et un souci de qualité. C'est notre vision du Service Public qu'une plateforme de musique et une automatisation ne sauraient remplacer.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales signataires, appellent les salariés du Siège à cesser le travail le 4 janvier 2021 à compter de 00h00 et pour une durée indéterminée.

*Reçu aux fins
usage d'usage*

Paris, le 10 décembre 2020

Pour la CGT
Olivier GONIN

Pour FO
Océan GRENIER

Pour le SNJ
Serge CIMINO

Pour la CFDT
Caroline LABASQUE

Pour l'UNSA
Thierry Vildary

Pour la CGC
Jacques LAROSE